

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 405

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 405 5 mai 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Rappel: les numéros de
« Domaine Public » sont rédigés
collectivement par les différents
groupes de travail cantonaux
du journal.

405

Domaine public

Des risques incalculables

Les statisticiens et autres technocrates veulent toujours calculer d'avance la probabilité de tout événement. Officiellement, il s'agit d'évaluer le degré de vraisemblance que telle ou telle situation se présente. En réalité, il y a, derrière la volonté rationnelle de maîtriser d'avance les faits, l'espoir secret d'écartier la survenance d'événements inopportuns, et en tout cas d'en exorciser les effets nuisibles.

C'est ainsi qu'à coup de probabilités de $0,0000 \times \%$, on nous explique qu'il n'y a pratiquement aucun risque d'accident susceptible d'entraîner une radioactivité mortelle dans les environs des centrales nucléaires... Fort bien, mais à combien s'élevait donc la probabilité qu'un certain gaz nommé dioxine s'échappe d'une usine pour imprégner durablement l'air et la terre de la région? Et combien y avait-il de chances pour que deux Boeing 747, avec leurs centaines de passagers à bord, s'entredéchirent l'un l'autre pour « améliorer » le record de la plus grande catastrophe de l'aviation civile internationale? Et que pensaient les experts de la probabilité relativement plus élevée de voir un geyser se mettre à débiter en vain 4000 tonnes de pétrole brut par jour dans la mer du Nord, où les frais de prospection, d'installation et d'exploitation s'élèvent à 4-7 dollars le baril?

Malgré tout cela, il faudrait que le commun des mortels se sente rassuré, conforté dans sa foi rationaliste en le Progrès technique, sans lequel en effet, etc. En vérité, le sentiment général demeure: une faible probabilité ne suffit pas davantage à chasser la peur qu'une probabilité élevée d'accident n'empêche de prendre la route. C'est que, dans une arithmétique sommaire, l'accident de la circulation fera une ou plusieurs victimes théoriquement prévenues, tandis que les catastrophes contemporaines, notamment écologiques, se distinguent par leur ampleur incontrôlable et leurs conséquences imprévisibles.

Car si le progrès technique mal maîtrisé et l'erreur humaine ont de tout temps causé certains malheurs, les dimensions que prennent les désastres contemporains nous incitent à réfléchir en termes différents sur la notion du risque, et sur l'enchaînement des dangers avec lesquels nous vivons de gré ou de force.

Le fait de prendre et de faire courir des risques pour assurer le développement et le profit des firmes est inhérent à la société contemporaine de production. Il appartient dès lors à ceux qui contestent l'ordre et les priorités de notre système économique de faire ressortir le caractère différent — et non seulement aggravé — des dangers que le gigantisme et la concentration nous font courir, à nous-mêmes et à la planète. Avec les dimensions prises par les activités humaines en général et leurs incidences écologiques en particulier, les calculs de probabilité ne veulent plus dire grand-chose. Et chaque fois que l'inavraisemblable se produit, la méfiance générale se renforce, devant laquelle les technocrates devront tôt ou tard céder — enfin une certitude.

P.S. N'était le risque — incalculable — de tout mélanger, on aurait évoqué ici l'affaire du Crédit Suisse: en son genre, elle est immense et exemplaire, comme Seveso, Teneriffe et Ekofisk.

SOMMAIRE :

Pp. 2/3 : Haute finance sans fillet 1. Les beaux discours - 2. Sans précédent - 3. Le Tessin, coffre-fort de l'Italie - 4. Pas de bouleversement; p. 4 : Le fluor en Valais: Le marché d'Alusuisse, la pollution contre l'emploi; p. 5 : Jura : Les points et la partie; p. 6 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : L'inquiétude des élèves - Dans les kiosques : Mieux que Jean Ziegler; p. 7 : Constructions publiques : On ne prête qu'aux riches; p. 8 : Super-Phénix : la filière parisienne.